

PATRIMOINES



Bulletin de l'Association des patrimoines
d'Auvers-le-Hamon

n° 5
Juin 2022

En couverture
« Chanteloup - Les Chauvières et son ancien four »
(Photographie Lambert, Sablé)

Association des patrimoines d'Auvers-le-Hamon, 72300
2022

SOMMAIRE

Où l'on parle de la chaux et de ses usages à Auvers <i>Frédéric Danet</i>	page 5
Orgue : Les tuyaux bouchés <i>Pio Cammertoni</i>	page 11
Notes de lectures... et notes de relectures	page 14
Quelques nouvelles	page 16
Calendrier	page 17

Où l'on parle de la chaux et de ses usages à Auvers

Frédéric Danet

Lors des travaux au prieuré d'Auvers un point de désaccord a surgi, entre beaucoup d'autres, au sujet de la teinte de l'enduit à la chaux appliqué sur les façades : la couleur du sable utilisé ne correspondait pas à celle du sable que l'on trouve localement provoquant l'ire de la Fondation du patrimoine.

La chaux à Auvers et dans la région a connu une période faste au XIXe siècle grâce à la découverte de l'antracite et de la houille. Auparavant, le coût prohibitif de la chaux limitait son usage en agriculture chez les fermiers aisés ou pour la maçonnerie : construction, enduits extérieurs et décoration intérieure, dans les verreries ou les fonderies.

La chaux

Les premières traces connues aujourd'hui de fabrication remontent à 10 000 ans en Mésopotamie. Utilisée dans la construction de bâtiments, de ponts, de chaussées de moulin et de quais y compris dans les parties immergées elle offre une très grande solidité. Elle permet aussi de réaliser des enduits sur les murs intérieurs ou extérieurs, très esthétiques, laissant les murs respirer. Aujourd'hui encore elle est indispensable dans de multiples secteurs :

- la chaux permet aux tanneurs d'épiler les peaux au cours des opérations de tannage
 - le lait de chaux élimine les matières organiques, les traces métalliques dans l'eau
 - elle est très utilisée dans la métallurgie, comme fondant, pour éliminer les impuretés dans l'acier
 - elle épure les fumées d'usines
 - elle entre dans toute l'industrie du caoutchouc
 - elle permet la clarification du jus de canne à sucre
 - elle intervient dans la fabrication du papier où elle joue le rôle de la charge minérale : le couchage
 - elle est toujours utilisée comme amendement en agriculture, elle allège les terres lourdes
 - elle est épandue sur les terrassements de projets routiers pour absorber l'eau
 - il existe de peintures à la chaux
- et tant d'autres usages : la chaux est un produit magique.

Fabrication

Sa fabrication classique est toujours la même : il faut cuire autour de 900° du calcaire le plus pur possible pendant 2 ou 3 jours, puis l'arroser d'eau pour faire éclater les pierres cuites et créer ainsi de la chaux éteinte. Selon la nature du calcaire on obtiendra :

- de la chaux aérienne avec du calcaire très pur, elle servira à faire des enduits fins, elle servira de support pour des fresques et toutes les applications industrielles

- de la chaux grasse ou chaux hydraulique avec du calcaire contenant plus ou moins d'argile, elle servira à la construction.
Cette opération se réalise dans un four à chaux

Le four à chaux primitif

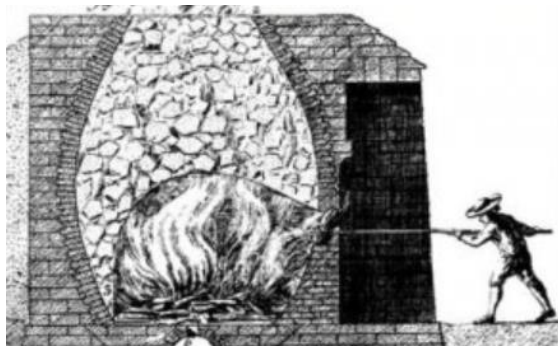
La chaux étant utilisée depuis des temps immémoriaux, sa fabrication a beaucoup évolué au fil des siècles : à l'origine il s'agissait d'un simple foyer pour cuire quelques pierres. Les Grecs et les Romains, l'ayant beaucoup employée, ils ont fait progresser l'efficacité des fours. Ce four à chaux du Moyen Age est le prototype des grands fours du XIXe siècle.



Posé dans une cavité, ou adossé à une butte le foyer comporte une voûte, solidifiée ou non par un cintre en bois, en grosses pierres non jointoyées ; puis sur cette voûte sont posées des pierres de plus petites tailles montées en dôme qui repose sur le pourtour en argile, sur une hauteur de 2 ou 3 m, le tout recouvert par un manteau en argile. Le feu est allumé sous la voûte et entretenu pendant 2 ou 3 jours suivant le taux d'humidité de la pierre, avec des fagots, des branches. Quand la cuisson est terminée, le four est brisé et les pierres cuites sont arrosées pour obtenir de la chaux vive. A chaque cuisson il faut reconstruire le four.

Le four à chaux permanent à usage intermittent

Le travail important pour fabriquer le four et le volume de chaux produit limité puis, l'amélioration des connaissances en cuisson de la pierre a conduit à fabriquer des fours maçonnés dont la cuve d'environ 2 m de diamètre et 4 m de haut avec la paroi est interne revêtue d'argile puis, plus tard, de briques réfractaires. Une voûte en grosses pierres est bâtie et supporte la charge en pierres du four.



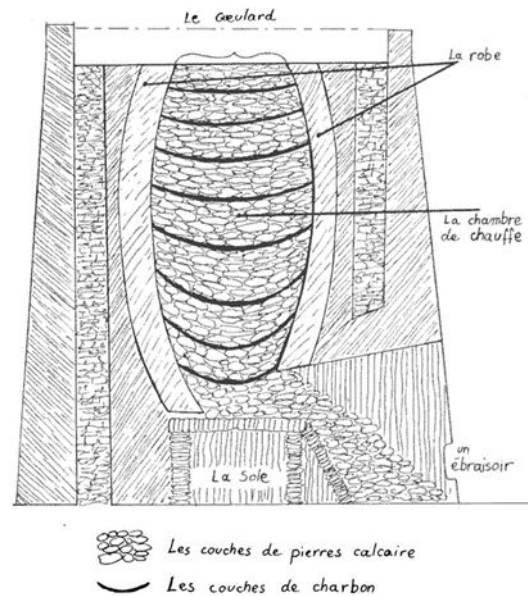
Four de Laveissière (Cantal)

Le foyer est alimenté en bois pendant 2 ou 3 jours selon le volume du four. Une fois la cuisson terminée le four est laissé à refroidir ; au bout d'un certain temps l'humidité de l'air provoque l'effondrement de la voûte et permet le déchargement du four. La pierre cuite extraite est

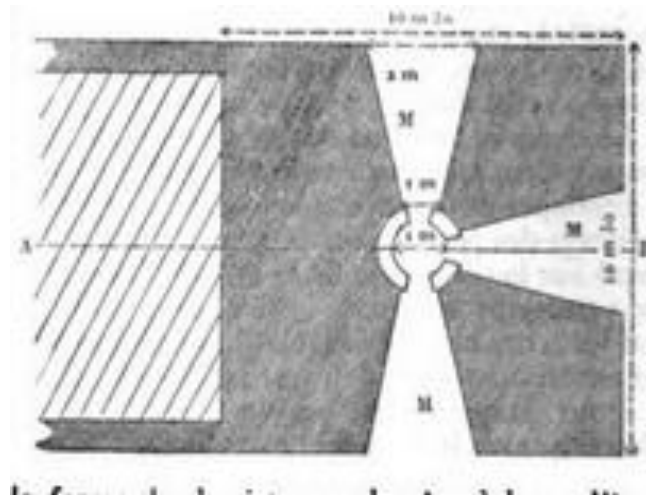
arrosée pour produire la chaux en poudre, les morceaux de pierre restant sont cassés à la masse.

La consommation de bois très importante a conduit à une évolution qui a consisté à charger le four en alternant une couche de combustible et une couche de pierres.

Le four permanent à cuisson continue



Coupe d'un four à cuisson continue



Vue de dessus : au centre le gueulard puis les 3 ébraisoirs

Ces fours ont, en général un diamètre interne de 3 m et une hauteur de 9 m. Le chargement repose sur une grille qui assure l'entrée d'air basse. Le remplissage se fait par le gueulard, en haut, où l'on accède par une rampe et une plateforme. Le chargement est composé alternativement d'une couche de 250 kg de charbon pour 1000 kg de pierres calibrées et ce jusqu'en haut du four. La production de chaux est évacuée en bas par les ébraisoirs.

La conduite de ces fours est assurée par une équipe : le maître chaussumier ou chafournier, 2 aides, 1 manœuvre, 2 chevaux et un voiturier. Chaque jour le four reçoit deux charges et

est déchargé deux fois. Si la charge se fait en une fois, le déchargement se fait en trois fois. Avant la charge, les aides cassent les pierres à la dimension d'environ 15 cm de diamètre pour faciliter la cuisson et la circulation de l'air au cœur du four. Le rôle du maître chaufournier est capital : il doit maintenir la température autour de 900° en fermant plus ou moins les entrées d'air par la pose d'écrans devant les ébrasoirs. Si la température est trop forte il y a vitrification des pierres (elles deviennent inutilisables), si la température est trop basse la cuisson est incomplète (il n'y a pas production de chaux).

Ces fours étaient allumés, en moyenne, depuis Pâques et jusqu'à la Toussaint.

La consommation énorme de bois par les fours à chaux et en même temps par la sidérurgie qui absorbait des milliers de stères transformés en charbon de bois aboutissait à raser des forêts entières obligeant ainsi l'Etat à favoriser la construction de fours et de hauts fourneaux à charbon de terre.

En 1806, le premier four à chaux chauffé au charbon est édifié à Bouère par Louis Joachim de Boisjourdan ; il fonctionnait avec de la houille des mines de Montjean (49).

Le 28 octobre 1809 le fermier de Chantemesle charroie du fumier ; soudain son tombereau s'enlise jusqu'à l'essieu. Lors du dégagement du convoi, le propriétaire, marchand de charbon et qui était présent, reconnaît de l'anhracite. Le gisement de charbon d'Auvers vient d'être découvert et va provoquer une grande aventure dans la région.

Des prospections sauvages s'engagent autour de Sablé et de grands gisements sont révélés à Monfrou, à Epineux-le-Seguin, à Gastine, à Poillé, Juigné et Solesmes. Pour limiter la prospection anarchique, l'Etat promulgue la loi de 1810 interdisant les recherches sans autorisation. Des sociétés minières se constituent, dont la Société des mines sarthoises de Fercé et de Monfrou, la Société des mines de Juigné, la Société de Sablé, la Compagnie de Solesmes.

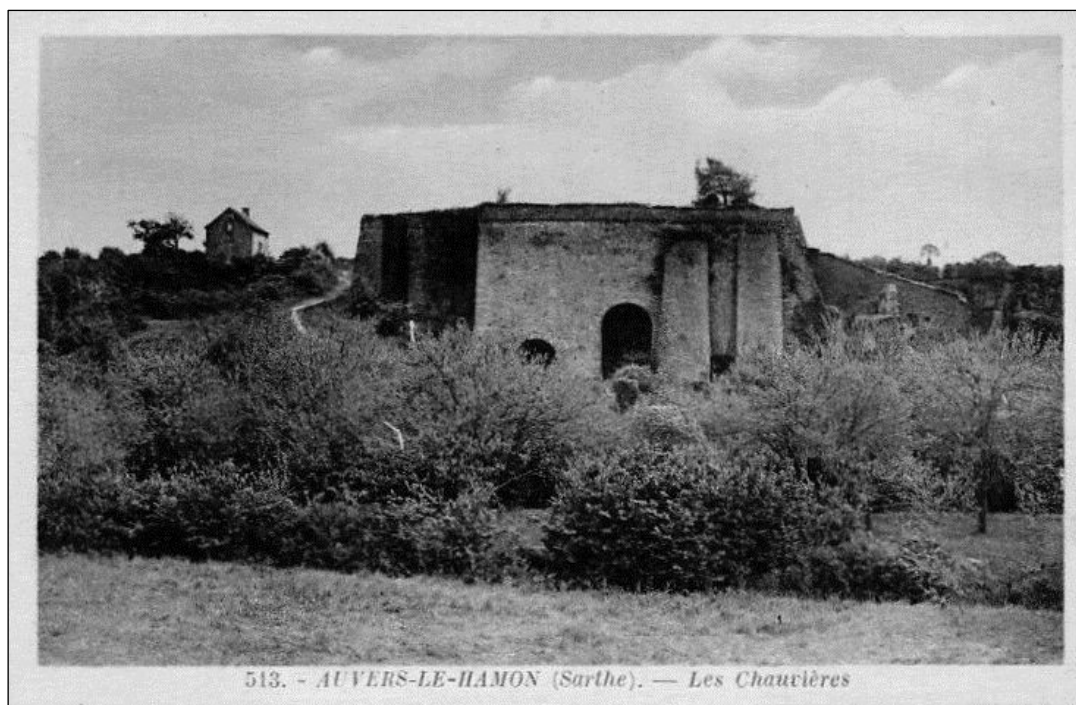
L'exploitation des mines et les difficultés d'extraction conduisent à des restructurations et deux grandes compagnies se partagent les gisements :

- la Compagnie de Sarthe Mayenne dont les actionnaires principaux sont les familles de Boisjourdan et Girard de Charnacé ;
- la Compagnie des mines de Viré dont les actionnaires principaux sont les frères Achille et Auguste Ozou de Verrie (Auguste était propriétaire de Monfrou et maire d'Auvers-le-Hamon). En 1840 cette compagnie exploite sept petits fours dans la région.

Les fours d'Auvers-le-Hamon

Les Chauvières

La chaux était déjà produite à Auvers aux Chauvières. Un petit four existait à l'emplacement de celui que l'on connaît aujourd'hui, propriété de M. Charpentier. Il est racheté par M. Lelasseux-Lafosse qui va, en 1839, bâtir ce grand four à deux foyers. La pierre est extraite au pied de l'usine et l'eau est fournie par le ruisseau de la Baillerie qui alimente une grande mare ; le charbon provient de Monfrou ou de Fercé.



Le four à chaux des Chauvières

Launay

En 1807 est construit le four de Launay. Petit four à bois, il est agrandi en 1837 après une demande auprès de la mairie d'Auvers par M. de Soleyraç, propriétaire.



Le four de Launay en 1982

La Maréchalerie

Ce four, préexistant, nommé usine de Monfrou, est agrandi en 1837 par A. Ozou ; il a fonctionné jusqu'à la fermeture de la mine de Monfrou en 1860.

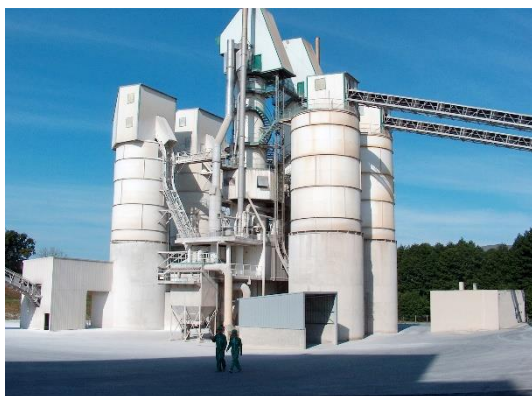
L'usine de la Maréchalerie
en 1982



Arrêt de la production

La difficulté d'extraction du charbon (veines peu épaisses, qualité du combustible très variable, avec un taux de déchets compris entre 15 et 20%, discontinuité des veines, entrées d'eau importantes) a entraîné les compagnies vers d'énormes difficultés financières conduisant à leur fermeture. La conséquence directe a été l'arrêt de fours à chaux, inévitable, puisque d'autres moyens de production de la chaux avaient été développés pour un prix de revient bien inférieur le tout concomitant avec le développement des engrais chimiques.

Production moderne de chaux, usine de Saint-Pierre-la-Cour (Mayenne)



Principales sources

https://www.laveissiere.fr/article_2_1_les-fours-a-chaux_fr.html

La vie Mancelle et Sarthoise

Bulletin de la société d'agriculture sciences et arts, 1851, TI, série II
Base Mérimée

<http://www.stebarbe.com/industriechaux.htm>

<https://www.chaux-saintpierre.fr/>

Archives départementales de la Sarthe

Orgue

Les tuyaux bouchés

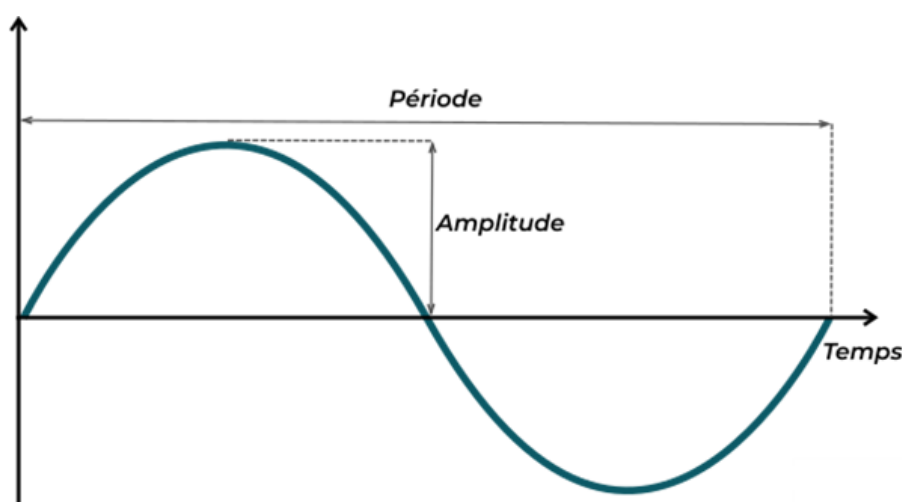
Pio Cammertoni

Je suis encore là avec une nouvelle dissertation sur l'orgue. L'instrument est tellement complexe dans ses couleurs qu'il vaut la peine d'en explorer toutes les facettes.

Cette fois je voudrais vous parler d'une particularité, je pense peu connue : les tuyaux bouchés, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas le sommet libre. En effet un « chapeau » empêche l'air (sous forme d'ondes sonores) qui circule dedans de sortir par le haut.

C'est curieux d'aller voir ce qu'il se passe et la différence avec les autres tuyaux qui, eux, laissent l'air libre de circuler disons « normalement ».

Allons d'abord voir une onde sonore, comment elle se présente et comment elle se comporte. Une onde sonore est essentiellement une montée et une descente de pression de l'air et ça peut se représenter plus ou moins de cette manière :



Un peu comme quand on lance un caillou dans une mare, le niveau de l'eau monte et descend par rapport au niveau zéro, le niveau normal de départ.

Dans notre tuyau d'orgue il se passe la même chose, il y a une onde qui se propage, qui voyage et produit un son que nous entendons avec des caractéristiques propres aux dimensions et aux matériaux avec lesquels le tuyau a été fait. Il ne s'agit pas là de déplacements de matière, mais de

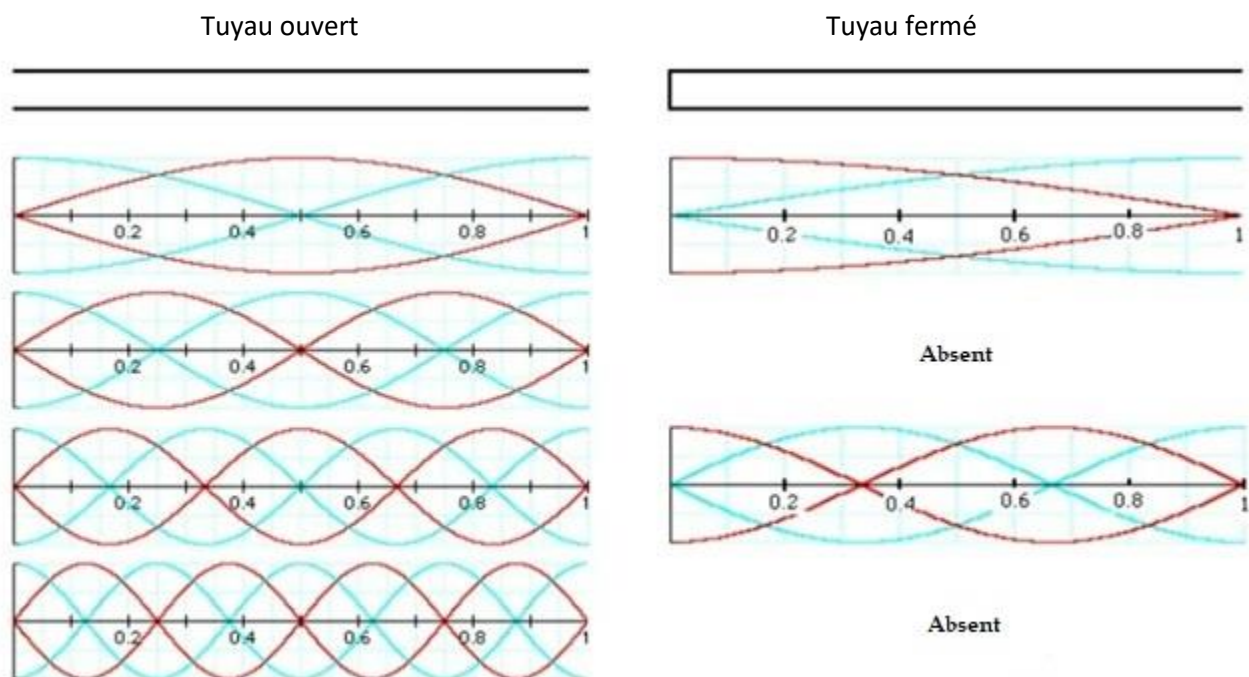
compressions et décompressions de l'air contenu dans le tuyau. Il se forme donc des nœuds et des ventres.

Dans un tuyau ouvert, une fois sollicité par le vent venant du sommier, il se produit des ondes sonores qui circulent du bas vers le haut, qui vont se libérer à la sortie, et dont la fréquence est déterminée par la longueur du tuyau.

Première différence : dans un tuyau bouché au sommet, les ondes sonores produites comme dans les tuyaux ouverts par le fuseau qui coupe l'air venant du sommier, partent vers le haut, mais au sommet touchent la fermeture et sont obligées de rebondir vers le bas retraçant le chemin inverse sortant par la même bouche. C'est-à-dire qu'elles parcourent le double de distance et qu'elles ont donc une période double (fréquence moitié) par rapport à celles produites par le même tuyau ouvert. Moitié fréquence veut dire une note émise à l'octave inférieure.

Je rappelle que la fréquence représente le nombre de cycles périodiques dans l'unité de temps. C'est-à-dire que plus les ondes sont rapprochées, plus il y en a dans une seconde, plus la fréquence est élevée et le son aigu.

Mais en même temps ce rebond de l'onde contre un obstacle produit un autre phénomène. Normalement, tous les sons à la fréquence fondamentale produisent un ensemble de sons harmoniques, de façon de plus en plus faible en s'éloignant du son principal. Nous avons déjà vu ce phénomène, à la fréquence 1 correspondent des harmoniques 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, etc. Mais dans le cas des tuyaux bouchés ce mouvement d'aller/retour provoque une annulation des harmoniques paires.



Nous aurons donc seulement la fondamentale 1 et les harmoniques 3, 5, 7, 9, 11, etc.

Quelles vont être les conséquences ? Du point de vue du timbre, il va nous donner un son plus rond, voilé, doux et mystérieux, avec dans les notes plus graves une auréole de légèreté, dans les notes moyenne et aigues un son un peu plus clair et défini, mais sans jamais abandonner sa douceur.

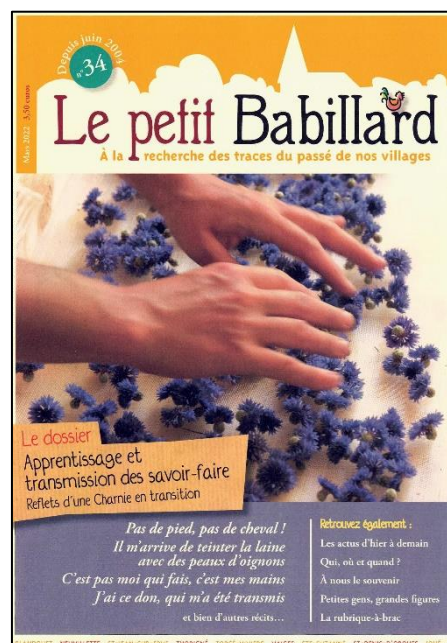
Les facteurs d'orgues peuvent placer ou remplacer des tuyaux par d'autres avec la moitié de la longueur normale d'un tuyau ouvert puisqu'on peut faire jouer un tuyau de 8' comme un de 16', pour d'autres raisons.

Cela comporte quelquefois une économie de matériaux dans la construction des orgues et, dans des cas d'espaces limités, la possibilité non négligeable d'avoir des registres beaucoup plus bas simplement en utilisant des tuyaux bouchés à la place (ou en ajout) de tuyaux ouverts.

Notes de lectures...

Le petit Babillard, à la recherche des traces du passé de nos villages. Blandouet, Les ateliers d'histoire de la Charnie, n° 34, mars 2022.

Avec un important dossier sur l'apprentissage et la transmission des savoir-faire, le Petit Babillard poursuit son inlassable collecte d'informations sur la vie quotidienne dans la Charnie. On prend plaisir à la lecture des métiers liés à la forêt et au bois, aux bouilleurs de cru, et autres sujets. Au-delà des anecdotes et des souvenirs nombreux, on retiendra la volonté de conserver des traces de ces activités : elles se transforment, elles s'adaptent en fonction des nouveaux besoins et des nouveaux regards ; d'autres souvenirs se créent qui imposeront leurs propres traces aux prochaines générations. Travail de fourmi pour faire fonctionner les mémoires et abonder la Mémoire collective.

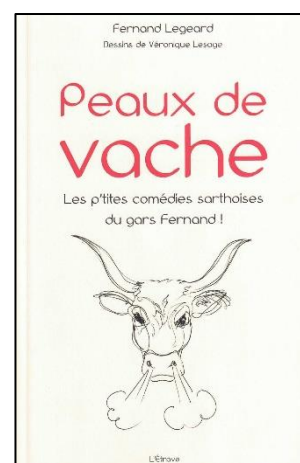


Fernand Legeard

Peaux de vaches, les p'tites comédies sarthoises du gars Fernand !

Dessins de Véronique Lesage. La Talbotière, Ed. de L'Etrave, 2021. 151 p.

Les collectes du Petit Babillard constituent des sources précieuses pour s'immerger dans le vocabulaire du Maine, vocabulaire technique, vocabulaire de la vie quotidienne. De son côté, Fernand Legeard met en textes ces vocabulaires, sous formes d'histoires racontées, colportées, et fixées finalement accompagnées d'illustrations bienvenues dans un petit livre bien agréable à lire. Pour le plaisir de lire.



et notes de relectures

Hommage à Sylvie Granger (1955-2022)

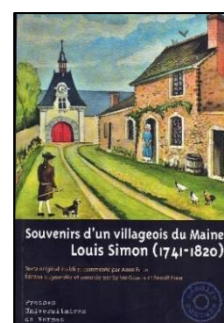
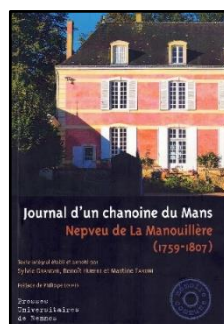
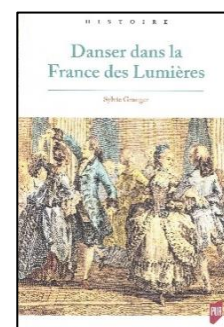
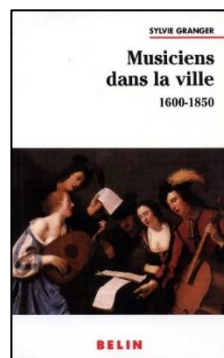
Dans le bulletin des « Amis des orgues d'Auvers » (n° 6, 2013), nous avons signalé la parution d'un article passionnant sur les femmes organistes dans la Sarthe à la veille de la Révolution (« La Vie mancelle et sarthoise », n° 431, 2013).

Alors que nous étions engagés dans la reconstruction de l'orgue d'André Schmitt, nous recherchions des documentations originales sur les instruments construits dans la Sarthe, les facteurs et ceux qui mettaient en œuvre ces instruments lors des offices. C'est donc tout naturellement que nous avons recouru aux recherches de Sylvie Granger. Sa thèse tout d'abord : *Musiciens dans la ville, 1600-1850* (Paris, 2002), mine de renseignements sur la vie musicale en province sous l'Ancien Régime, l'apprentissage, la pratique, la sociabilité, la vie quotidienne et la vie familiale des musiciens, et nous avons fait notre miel de ses analyses méthodologiques. Les recherches de Sylvie Granger nous apportaient une dimension historique et sociologique qui nous aidait à prévoir la place de l'instrument dans la vie religieuse et sociale de la commune. Le souci de rendre accessible au plus grand nombre le résultat de ses découvertes érudites était une manne pour les amateurs et les non-spécialistes que nous étions. Son article sur le destin modeste et discret de quelques femmes organistes dans la Sarthe entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle illustre bien ces qualités dont les anonymes que nous sommes avons profité. Sylvie Granger nous apportait enfin une vision longue du travail, dans laquelle seules ont place la modestie et la patience.

Maîtresse de conférence en histoire moderne à l'Université du Maine au Mans, spécialiste de l'histoire de la musique et des pratiques musicales dans le Maine, animatrice de recherches nombreuses dans ce domaine, Sylvie Granger explora systématiquement le milieu musical. « Danser dans la France des Lumières » illustre parfaitement ce souci de considérer la musique comme l'expression d'une société : les chapitres sur les bals en province au XVIII^e siècle sont d'une richesse sociologique insoupçonnée et d'une sympathique modernité par leur approche.

On lui doit enfin de nombreux autres travaux parmi lesquels on mentionnera en particulier deux éditions monumentales : en 2013 le *Journal d'un chanoine du Mans, Nepveu de la Manouillère (1759-1807)* et la réédition des *Souvenirs d'un villageois du Maine Louis Simon (1741-1820)*, édités initialement par Anne Fillon en 1984 et 1996, réédités en 2016 par Anne Fillon, Sylvie Granger et Benoit Hubert (Rennes, 2016).

La disparition de Sylvie Granger prive l'histoire de la musique et des musiciens du Maine d'une de ses plus fidèles supportrices.



Quelques nouvelles

Bilan des jardins du prieuré

En juin 2015, après l'acquisition du prieuré par la commune, l'Association avait fait un état du site (hors les constructions). Le bilan botanique des jardins fut largement diffusé notamment lors des journées du patrimoine 2015 auquel on peut se référer.

Sept ans plus tard, après un abandon botanique de 7 années marquées par les travaux sur les bâtiments, il a semblé intéressant de faire un bilan du site à comparer avec le bilan de 2015.

Ce bilan a été réalisé le 10 juin. Les constats, en cours d'analyse, seront présentés dans le prochain bulletin de l'association qui sera entièrement consacré à la botanique auversoise, notamment à la botanique des rues.

La pompe de l'ancien potager n'a toujours pas été retrouvée.

Mais on a retrouvé, parmi des gravats, les évier plats des pièces ouvrant sur la place de l'église ; ils ont malheureusement été « déposés » de manière brutale. Les morceaux ont été rassemblés et mis à l'abri, pour témoigner de ce que fut la vie quotidienne des habitants du prieuré il n'y a pas si longtemps encore.

Calendrier

25 juin, 16 heures
Eglise d'Auvers

***Concert des élèves du conservatoire de Sablé et leurs
enseignants***



Samedi 27 août, 11 heures
Eglise d'Auvers

Arts baroques *Festival de Sablé*



**SAMEDI
27
AOÛT** **11h**
durée
1h15

RÉCITAL
DE
VIOLONCELLE

SUITES DE BACH

Emmanuelle Bertrand

Laissez-vous charmer par les *Suites* de Bach, l'un des monuments les plus impressionnants de la musique occidentale ! Sous les doigts inspirés d'Emmanuelle Bertrand, (re)découvrez la tonalité éclatante de la *Suite n°1*, la brillante *Suite n°3* et la *Suite n°5* à l'écriture fuguée rigoureuse. Récompensée aux Victoires de la Musique 2022 comme soliste instrumentale, la violoncelliste, rayonnante et généreuse, met en exergue la force d'écriture de ces *Suites*, offrant une vision des différentes étapes de la vie - douleur, doute, envie, paix et joie. Un programme d'exception pour une interprète virtuose !

Emmanuelle Bertrand joue depuis 2016 un violoncelle de Carlo Tononi datant du début du XVIII^e siècle.

Tarif plein : 18 € / Tarif réduit : 10 €

> Navette : le rendez-vous est fixé à 10h15 Place du Champ de foire. Merci de réserver vos places pour ce déplacement lors de la réservation de vos billets.

EGLISE SAINT-PIERRE, AUVERS-LE-HAMON

16

Pour les réservations et autres informations :
<https://www.sablesursarthe.fr/la-ville/culture/les-grands-festivals/festival-de-sable/>

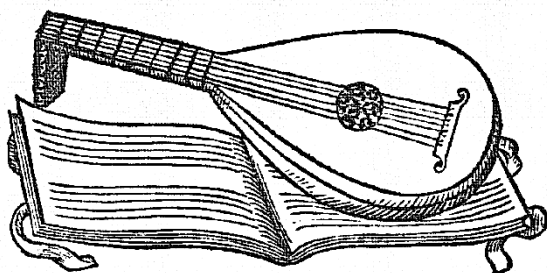
Journées européennes du patrimoine
Organisé par l'Association des patrimoines d'Auvers

Samedi 17 septembre, 16 heures

Eglise d'Auvers-le-Hamon

RÉCITAL DE LUTH

Jean-Marie Poirier
Luths Renaissance



Fantaisies, chansons & danses
L'art du luth en Europe au XVI^e siècle



Pierre Attaignant, Pierre Phalèse, Francesco da Milano & Anthony Holborne

*Autour du Dit des trois morts et des trois vifs, l'une des peintures les plus emblématiques
visibles dans la nef de l'église d'Auvers*

Daté des années 1529-1544, le dit relate la rencontre dans un cimetière d'insouciantes vivants et de cadavres en décomposition pour rappeler aux paroissiens de l'époque, sous une forme imagée, réaliste et macabre, ce qu'ils deviendront après la mort.

A la suite de transformations radicales de la décoration de l'église au début du XVII^e siècle, toutes les peintures de l'église furent recouvertes d'un badigeon de chaux. Et c'est seulement entre octobre 1902 et février 1903 que l'abbé Toublet découvrit la majeure partie des peintures que nous voyons aujourd'hui. Pendant deux siècles leur existence resta totalement ignorée.

Le concert de Jean-Marie Poirier nous donne à entendre des musiques, savantes et populaires, qui illustrent les années au cours desquelles les peintures ont été conçues et réalisées. Ce concert ouvre également la commémoration du 120^e anniversaire de leur découverte grâce au travail de l'abbé Toublet.